

AFFICHAGE DES PRIX

ORPI CONCARNIMMO

Barème applicable à partir du 01/01/2020
Taux TVA applicable : 20%

RÉMUNÉRATION

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après.

VENTE (honoraires charge acquéreur)

Prix de vente	Honoraires TTC
0€ à 50 000€	5000€ Mandat Simple 6000€ Mandat Réussite
Au-delà de 50 000€	4,0%

LOCATION (honoraires identiques à la charge du bailleur et du locataire)

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- < 50 m² : 8€ TTC par mètre carré de surface habitable
- Entre 50 m² et 100 m² : 7€ TTC par mètre carré de surface habitable
- > 100 m² : 6€ TTC par mètre carré de surface habitable

- Etat des lieux d'entrée (bien dont la surface est inférieure ou égale à 100m² habitable) : 3€ TTC par mètre carré de surface habitable

- Etat des lieux d'entrée (bien dont la surface est supérieure ou égale à 100m² habitable) : 2€ TTC par mètre carré de surface habitable

GESTION LOCATIVE

- ➔ Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements des loyers charges comprises : 7.20% TTC
- ➔ Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées (charge bailleur) : 2.40% TTC

ORPI CONCARNIMMO, 1 Route de Kerguerès à Concarneau (29900) Tél : 02.98.75 01 01 Mail : concarnimmo@orpi.com

CONCARNIMMO au capital de 10000 €, RCS Quimper 821 899 317 00019, Titulaire de la carte professionnelle CPI 29032016000011924 délivrée par la CCI de Quimper. Garantie par ALLIANZ sise 1 cours Michelet 92076 Paris La Défense, pour un montant de 110000 €, titulaire du compte spécial n° 05032190354 ouvert auprès du Crédit Maritime.

N° TVA Intracommunautaire FR 6182 1899 317